CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97652** **VALABLE JUSQU'AU** **28/01/2027**

ÉDITÉ LE 16/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2013

Raison sociale : ABBADIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 19/02/2025

Capital : 50 000

2 CHEMIN DE MOUQUET
33670 SADIRAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 2013 B 00355

Siret : 790 819 668 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7166785

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022199593304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022199593304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 56 23 06 45 **Fax :**

Portable : 06 89 49 28 14

Responsabilité légale :
ABBADIE CYRIL GÉRANT

Site Internet : maconnerie-terrassement-abbadie-sadirac.fr

E-mail : contact@entrepriseabbadie.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 426 596 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	10	29/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 14:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.